



ASSOCIATION OVNI INVESTIGATION

(association Loi 1901 à but non lucratif).

PRESENTATION DES OBJECTIFS SUITE A L'ELECTION DU NOUVEAU PRESIDENT.

1) Brefs rappels des fondements de la vie associative.

J'ai été élu Président de l'association OVNI INVESTIGATION lors de la dernière assemblée générale qui s'est tenue chez Georges-Henry le mercredi 16 juin 2010. C'est pour moi un grand honneur et je ne vous cache pas que je suis particulièrement touché par la confiance que vous me témoignez.

Selon moi, une association est un rassemblement d'hommes et de femmes qui partagent certes une même passion (l'ufologie), mais qui forment avant tout un groupe soudé à l'intérieur duquel doit régner l'harmonie et l'unité.

Je suis conscient que cette vision est un idéal vers lequel nous devons tendre et que, dans la réalité, les rapports humains ne sont pas aussi simples.

L'expérience montre chaque jour que les groupes humains sont des « entités » instables qui risquent à tout moment d'« exploser ».

Il faut donc être vigilant, et faire passer l'intérêt général avant l'intérêt personnel.

Les pires ennemis pour une association sont la division interne, la méfiance entre ses membres, la formation de clans ou de « chapelles », qui paralysent son activité et empêchent la réalisation de ses projets.

En conséquence, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour éviter et même éradiquer ces « maux » afin que règne entre nous la concorde, le respect mutuel, et l'amitié.

Pour que nous puissions accomplir ce pour quoi nous sommes ensemble, nous devons agir les uns envers les autres avec honnêteté, franchise et sincérité.

Ce sont les bases élémentaires d'une vie associative digne de ce nom qui s'est fixée des objectifs clairs et qui met tout en œuvre pour les concrétiser.

2) Activités ufologiques.

Après avoir rappelé brièvement les bases de notre vie associative, je vais définir en quelques mots le cadre de nos activités ufologiques.

Selon moi, l'ufologie est une sorte de « proto-science » ou de « méta-science » qui n'en est encore qu'à ses balbutiements.

Nous avons évoqué ce dernier point Thierry et moi, et nous sommes tombés d'accord sur le fait que nous devons élaborer une méthode propre à notre activité.

Une science n'est pas une somme de connaissances, c'est avant tout un ensemble cohérent de méthodes.

En ce qui concerne l'ufologie, il me paraît évident que les méthodes sont encore à inventer. C'est un travail passionnant qui reste à faire et qui demande beaucoup de rigueur.

Cette science en devenir si je puis dire, est très sérieuse et l'objet de son étude est d'une extrême importance.

Nous devons être conscients de cela et agir en conséquence.

L'ufologie n'est pas un « passe-temps » ordinaire.

Nous ne faisons pas partie d'un « club » qui aurait pour but de nous distraire ou de nous amuser.

Notre travail relève d'un autre niveau, et ses implications sont peut-être incalculables.

Nous faisons sûrement oeuvre de pionniers et notre tâche principale consiste à poser des bases solides sur lesquelles nous bâtirons une vraie activité de recherche qui nous permettra sans doute dans le futur de mieux comprendre l'univers.

Il faut que nous ayons une haute idée de ce que nous faisons, et ce que nous faisons, il faut que nous le fassions en y mettant le meilleur de nous-même.

Ceci est pour moi un préalable essentiel qui dicte mon action.

Comme cela a été clairement défini dans les statuts de l'association, le cœur de notre activité est l'étude des phénomènes aériens non identifiés, ou ovnis, encore appelés « PAN D » selon la classification utilisée par le GEIPAN.

En fonction des moyens humains et matériels qui sont à notre disposition, cette étude doit être faite de façon rationnelle et scientifique.

Schématiquement, notre travail comporte deux phases principales :

- 1) **Les enquêtes auprès des témoins.**
- 2) **L'analyse et l'interprétation des données récoltées auprès des témoins.**

La description des diverses phases de notre travail a été faite dans le document intitulé « Procédure d'enquête » qui est disponible dans l'espace « VIP » de notre site Internet.

Il est aussi prévu que nos activités ufologiques soient encadrées par le Comité de Pilotage Technique et Ethique ou « Copil ».

Les membres et les prérogatives du Comité de Pilotage figurent dans le document intitulé « Comité de Pilotage Technique et Ethique » disponible aussi dans l'espace « VIP » du site Internet.

Tous les documents internes utiles à la bonne marche de notre association seront disponibles et téléchargeables (au format PDF) à partir de l'espace « VIP ».

Dans un premier temps, les principaux documents qui seront accessibles à partir de cet espace seront :

- 1) **Les statuts de l'association Ovni Investigation.**
- 2) **Le règlement intérieur.**
- 3) **La Procédure d'enquête.**
- 4) **Le questionnaire d'enquête.**
- 5) **Le Comité de Pilotage Technique et Ethique.**

6) Les rapports d'enquêtes auprès des témoins.

D'autres documents à usage interne compléteront par la suite cette première liste.
Tous les documents internes devront comporter l'entête suivant :



ASSOCIATION OVNI INVESTIGATION

(association Loi 1901 à but non lucratif).

Document à usage interne exclusivement.

(date et signatures du Président et du Vice Président)

Les documents seront transmis à David, notre webmaster, qui se chargera de les intégrer sur notre site. Pour éviter que toute personne étrangère à notre association puisse accéder à cet espace, il est indispensable que nous disposions de codes d'accès cryptés. Nous étudierons cette question du « code » avec David.

3) Fonctionnement et développement de l'association.

Comme l'a souligné très justement Gérard (et je reprends ici ses propres termes), il faut développer au sein de notre association les relations régulières entre les membres au-delà des réunions mensuelles, afin que les activités évoquées ainsi que les « ordres du jour » soient mieux suivis et ne restent pas au stade de simples projets virtuels. Son idée de mettre en place des sortes « d'ateliers » avec pour chaque projet mis en route la désignation d'un coordinateur me semble très judicieuse.

Je reprends aussi son idée qui évoque la nécessité de s'ouvrir et d'entretenir des relations régulières (et amicales) avec d'autres associations ufologiques pour trouver une synergie dans nos investigations et partager nos expériences. Et Gérard de faire remarquer : « ce point est primordial à nos yeux ».

Cette activité de relation avec d'autres associations ou d'autres groupements susceptibles de nous aider dans nos activités, ou de partager des connaissances et des expériences, me paraît indispensable dans le futur.

Gérard et Thierry seront chargés de nouer des liens avec d'autres associations (nous définirons en réunion les associations que nous devons cibler). Ces relations seront dans un premier temps « épistolaires » via Internet, mais nous pouvons aussi envisager par la suite des réunions entre les représentants.

Nous constatons qu'une certaine dynamique s'est mise en place au sein de l'association et que le nombre de nos membres risque de s'accroître dans les mois qui viennent.

Pour accueillir ces nouveaux membres, il me semble indispensable de disposer d'un lieu de réunion plus vaste qui pourrait offrir toutes les commodités nécessaires au bon déroulement de nos réunions.

Enfin, il n'est pas exclu qu'en plus des activités définies ci-dessus, nous ayons aussi une activité que je pourrais qualifier de « commerciale ».

David à exprimé l'idée de vendre des « objets » avec le logo Ovni Investigation.
Cette idée est à retenir car elle pourrait constituer une source de revenus pour l'association.
Il va de soi que cette activité commerciale servira uniquement les intérêts de l'association et qu'elle sera strictement encadrée.

Amitiés à tous.

Daniel Robin
Président de l'association Ovni Investigation.
Juin 2010.